

CHANGEMENT DANS LA REPRÉSENTATION DE LA MÉDIATION PAR LES PAIRS CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

Brigitte Liatard³⁸

De l'accusation de secte à la remise de la décoration... « Prouvez nous que vous ne faites pas partie d'une secte » me disait-on parfois en 1994 quand, invitée dans un établissement scolaire, je venais présenter la médiation par les pairs. Et c'est une méfiance, sans doute légitime, mais face à laquelle on peut se trouver bien démuni pour répondre.

Mai 2013, Canopé, réseau de création et d'accompagnement pédagogique placé sous la tutelle de l'Education nationale, présente la médiation par les pairs comme un piste capable d'améliorer le climat scolaire. Septembre 2013 est publiée, avec le logo de l'Education Nationale, la Charte de qualité de la médiation par les pairs que notre association MédiActeurs Nouvelle Génération a initiée. Mai 2014, notre fidèle président d'honneur, André de Peretti, qui vient d'entrer dans sa centième année décore notre association à travers ma personne, de la médaille du Mérite.

Vingt ans ont passé... les associations et organismes qui forment aux compétences psycho- sociales et à la médiation par les pairs se sont multipliés.

Une évolution ?

Une évolution qui interroge, certes les temps changent... mais à ce point ? Un rapide retour sur ces deux dernières décennies s'impose. Au-delà de cette suspicion un peu rapide d'appartenance à une secte, d'autres arguments, plus étoffés, se profilaient :

- si je m'intéresse à la médiation par les pairs, disait un chef d'établissement, ce sera la preuve que mon établissement est violent,
- la médiation est une chose trop importante pour qu'on la confie à des jeunes

³⁸ Brigitte Liatard est co-fondatrice de l'association Génération Médiateur. Après l'avoir quittée elle a créé en 2010 l'association MédiActeurs Nouvelle Génération où elle est formatrice.

(inquiétude provenant, entre autres, du responsable d'un organisme de médiation),

- c'est une responsabilité trop lourde pour qu'on la confie à des enfants à qui on vole leurs jeunes années,
- c'est le travail et la responsabilité de la Vie Scolaire, les donner à des élèves est de la pure démagogie,
- il n'est pas question de laisser les élèves gérer tous les problèmes de violence de leur collègue ou de leur école
- les médiateurs vont se prendre pour des petits Zorros, avoir la grosse tête et faire leur loi...

A ces opposants il fallait reconnaître souvent la bonne foi. Certaines expériences de médiation par les pairs, lancées trop rapidement après une formation trop courte, ou interrompues trop vite, décevaient les élèves. Encore plus grave, l'absence d'accompagnement de la part des adultes de l'établissement laissait des élèves en difficulté, voire en danger.

Pourtant derrière ces inquiétudes légitimes, on sentait surtout la crainte de la part des adultes de perdre du « pouvoir » et une conception de l'éducation qui limitait l'enseignant à un transmetteur de savoir et l'enfant à un élève. Je n'oublierai jamais cet enseignant de collège qui, en début d'un stage de formation à la médiation pour lequel sa direction l'avait inscrit contre son gré, est venu nous voir pour nous expliquer qu'il était hors de question pendant ces journées de parler de jeunes et d'adultes mais seulement d'enseignants et d'élèves ; bien sûr il n'est pas resté longtemps.

Un long chemin était à parcourir pour ces pionniers de la médiation par les pairs. Certes la médiation existait depuis de longues années dans les pays anglo-saxons mais on nous répondait que « ce n'était pas pareil »...ce qui n'était pas faux. Ni les reconnaissances officielles, ni les prix divers comme le prix du Club européen de la santé décerné à Bruxelles en 1997, ni les livres parus comme le nôtre³⁹, ni celui du sociologue Jean-Pierre Bonafé-Schmitt⁴⁰, ni les articles, reportages et enquêtes souvent très documentés de journalistes, ni les recherches universitaires, ni les rendez-vous avec des autorités, ni les rencontres qui rassemblaient des centaines de jeunes médiateurs au Mémorial de la Paix de Caen ou à la Grande Arche de la Fraternité de Courbevoie, ne changeaient les esprits.

Pourtant, devant des salles pleines les jeunes médiateurs témoignaient de leur expérience, montraient qu'ils étaient des élèves comme les autres et répondaient avec une richesse de vocabulaire et un humour qui frappaient leurs détracteurs. Plusieurs personnalités d'abord opposées au principe, changèrent leur regard. ... « ce sont des jeunes capables de se décentrer, ce qui est rare à leur âge », me disait-on. Mais ces évolutions restaient individuelles.

39 Brigitte Liatard, Contre violence et mal-être, la médiation par les élèves, Nathan, 1999

40 Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, La médiation par les pairs, éditions ESF, 2000.

La campagne contre le harcèlement

Et c'est, sans aucun doute, le lancement de la campagne contre le harcèlement au printemps 2011 qui fit basculer les mentalités. Aux assises furent présentées des interviews de collégiens médiateurs, expliquant qu'eux-mêmes avaient été harcelés, que la formation aux compétences psycho-sociales puis à la médiation et sa pratique les avaient beaucoup aidés et qu'ils souhaitaient désormais, à leur tour, aider les autres. La lutte contre le harcèlement fit prendre conscience de ce dont nous étions persuadés depuis des années, que les jeunes étaient au courant de tout ce qui se passait dans la vie des élèves d'un établissement, bien avant les adultes : mises à l'écart, exclusions, situations de harcèlement... entre autres. Le rôle des médiateurs était double : un rôle préventif pour éviter qu'une moquerie ne dégénère et le recours à un adulte pour les questions plus graves. La médiation par les pairs commença alors à apparaître dans les textes officiels et à faire partie des préconisations dans la lutte contre le harcèlement.

Vingt ans ont passé depuis ses débuts difficiles, mais peu à peu la pratique de la médiation par les pairs a pris sa place dans le paysage de l'Éducation Nationale, des centaines d'établissements la pratiquent, la création des REP+ avec les liens école-collège contribuent à la favoriser. Les collectivités territoriales s'investissent dans le projet comme le Conseil Départemental de la Seine Saint Denis. Les rencontres de médiateurs se multiplient, les adultes comme les jeunes médiateurs qui changent d'établissement s'en font les ambassadeurs. Un phénomène tache d'huile, comme on dit...

Dans une société de plus en plus touchée par des violences multiples, l'Éducation Nationale a pris conscience de l'urgence de privilégier l'apprentissage du vivre ensemble à travers l'acquisition des compétences psycho-sociales. Il s'agit d'apprendre aux élèves à résoudre leurs conflits sans agressivité, à dire leurs émotions et leurs besoins pour mieux se maîtriser, à développer leur vocabulaire pour s'exprimer plus facilement, mieux communiquer et argumenter, apprendre la coopération dans le travail d'équipe... Un programme indispensable pour un futur médiateur : n'est-il pas nécessaire d'être au clair avec soi et bien dans sa peau avant d'aller au devant des autres ? en aidant les autres, « je m'aide moi-même » disait un adolescent médiateur.

La médiation par les pairs a profité de cette lente transformation dans la conception de l'enseignement qui accepte désormais sa fonction éducative ; mais elle a aussi, très modestement comme beaucoup d'autres courants, proches de la pédagogie institutionnelle, joué son rôle dans cette évolution. Il lui reste à espérer que cette reconnaissance dans les textes permettra à ses acteurs de faciliter la mise en place de la médiation par les pairs grâce aux ouvertures que sont l'Enseignement moral et civique ou les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires.

Car, près de vingt ans après leur expérience, les médiateurs devenus adultes en témoignent et le prouvent : formation et pratique de la médiation par les pairs les ont préparés à devenir des personnes responsables, solidaires, actrices et initiatrices des changements dont notre monde a tant besoin.